

Bail : propriétaire et travaux

Par **bouh**, le **20/03/2006** à **19:57**

Bonjour!

J'espère trouver de l'aide à un problème qui nous embête particulièrement!

Voici les faits :

Ma mère est locataire d'une maison depuis quelques années et celle-ci est dans un état lamentable... (la maison, pas ma mère, gnii !!)

Il y a un an le propriétaire est décédé et le bien a été légué à son fils. Ce dernier est venu au mois d'octobre pour visiter les lieux et a vu la multitude des travaux à entreprendre. Il nous a fait part oralement qu'il commencerait surement les travaux durant le printemps.

En décembre ma mère a reçu un courrier pour nous annoncer qu'il souhaitait récupérer son bien en juin afin de commencer les travaux.

Il y a une semaine, il est venu avec un huissier pour constater l'ampleur des dégâts (question d'imposition) et nous a dit vouloir refaire totalement l'électricité. Cependant cela devrait durer environ une semaine, mais ma mère ne peut être présente que le mercredi et le dimanche. Le propriétaire veut absolument faire ces travaux pendant la semaine prochaine et nous a dit de passer les clés à un voisin pour rendre la tâche possible... mais nous n'avons aucun voisin de confiance et c'est toujours contraignant de laisser une personne étrangère seule chez soi, surtout qu'elle doit tout retourner...

La question est de savoir si nous pouvons refuser au propriétaire de faire ces travaux...

Ils auraient dû être entrepris il y a bien longtemps mais ma mère n'a jamais fait pression car il lui arrive de temps à autre de ne pouvoir payer le loyer en temps et en heure.

J'espère n'avoir omis aucun paramètre dans cette affaire.

Merci d'avance à tous!

Par **yanos**, le **09/04/2006** à **17:45**

A mon avis, ce n'est pas dans votre intérêt de refuser ces travaux.

S'il y en a pour une semaine, essayez de vous arranger avec un proche pour être hébergé.